



Règlement du concours du 7 au 17 décembre 2026

Avec le parrainage



Ouvert à tous les âges, le concours d'illuminations invite les habitants et les commerçants à transformer les jardins, balcons, terrasses et vitrines en décors féeriques. Un beau prélude au Marché de Noël et aux festivités de fin d'année.

1 - Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations lumineuses sont visibles depuis la rue ou depuis toute autre voie de circulation. La participation à ce concours est gratuite.

Dans une démarche de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité, les participants sont invités à éteindre leurs illuminations à partir de 23h00.

2 - Catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans une des 3 catégories suivantes :

- Maison avec jardin ou cour visible de la rue
- Balcon et/ou terrasse/façades/fenêtres visibles de la rue
Les projecteurs laser sont acceptés, à condition de venir en complément de décorations lumineuses traditionnelles.
- Vitrines visibles de la rue (Commerces)

3 - Inscription

Chaque participant peut s'inscrire en retournant le formulaire annexé au présent règlement. Il est disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur son site.

Le formulaire d'inscription dûment complété et signé sera :

- Envoyé à l'adresse électronique : plougasnouscintilleanoel@gmail.com
- Déposé à l'accueil de la mairie

Avant le 28 novembre 2026

4 - Composition du jury :

- Anne-Marie BELLEC – Liliane OUSSIN – Hervé LE GALL - Philippe LEGER (Conseiller municipal)
- 1 élève représentant l'école de Kérénot
- 1 élève représentant l'école Marie Thérèse Prigent
- 1 élève représentant le Collège François Charles
- 1 représentant des commerçants
- 1 chargé de communication (Photos/Vidéos)

Les membres du jury participant au concours ne pourront pas évaluer leur propre installation.

Passage du jury : à partir du 7 décembre 2026

5 - Critères d'évaluation :

- Thème de Noël
- Créativité, originalité
- Illumination et mise en valeur

6 - Droit à l'image

Les participants acceptent que l'organisateur prenne des photos ou vidéos de leurs illuminations visibles depuis la voie publique. Ils autorisent également, à titre gratuit, la publication de ces photos lors de l'annonce des résultats du concours, ainsi que sur les supports de communication de la commune de Plougasnou (site internet, réseaux sociaux, publications municipales) et dans la presse locale.

7 - Les résultats et les prix :

Lots dotés par la commune : 500,00 € pour l'ensemble des catégories. Les lots sont constitués de chèques 100% Finistère. Ils sont utilisables dans les commerces de la commune.

Trois catégories, pour chacune d'entre elles :

- 1^{er} : ----- 50,00 €
- 2^{ème} : ----- 30,00 €
- 3^{ème} : ----- 20,00 €

L'attribution de deux prix supplémentaires est possible :

- Prix spécial coup  du jury : ----- 30,00 €
- Prix spécial : coup  de la jeunesse : ----- 30,00 €

Date, lieu des résultats et remise des lots :
Samedi 19 décembre 2026 à 16h00 sur le marché de Noël

8- Report ou annulation

L'organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler le présent concours, quel qu'en soit le motif, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

9 - Acceptation et approbation du règlement

La participation au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par l'organisation.

Les données du formulaire sont nécessaires pour l'organisation de « Plougasnou scintille à Noël ». Elles sont enregistrées et transmises au service accueil de la collectivité pour une durée de 10 ans et ensuite elles seront détruites. Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du service concerné : contact@plougasnou.fr

Pour connaître vos droits et les modalités pour les exercer, veuillez consulter la notice d'information affichée en mairie : Arrêté n° 83-2022 portant sur la notice d'information RGPD.



CONCOURS

Plougasnou scintille à Noël.

INSCRIPTION

Avant le 28 novembre 2026

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Lieu dit : _____

N° de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Catégorie choisie (cochez) :

- ☐ Jardins ou cour visible de la rue
- ☐ Balcons/Terrasse/fenêtres visibles de la rue
- ☐ Vitrites (commerces) visibles de la rue.

Enseigne :

Je reconnais accepter sans réserve le présent règlement ainsi que les délibérations prises par le jury du Concours « Plougasnou scintille à Noël » 2026

Fait à Plougasnou, le _____

Signature :

La présente fiche d'inscription est à retourner **avant le 28 novembre 2026** :

- Par mail : plougasnouscintilleanoel@gmail.com
- À déposer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture

Les données du formulaire sont nécessaires pour l'organisation de « Plougasnou scintille à Noël ». Elles sont enregistrées et transmises au service accueil de la collectivité pour une durée de 10 ans et ensuite elles seront détruites. Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du service concerné : contact@plougasnou.fr

Pour connaître vos droits et les modalités pour les exercer, veuillez consulter la notice d'information affichée en mairie : Arrêté n° 83-2022 portant sur la notice d'information RGPD.